

« La paix d'abord, la paix seulement ! »

Rapport annuel 2018 - 2019

(12 juin 2018 – 31 juillet 2019)

La version en ligne contiendra des photos

Merci à Johnny Clegg, 1953 - 2019

État du monde et de la paix (*Regards sur la réalité*)

Depuis presque 75 ans, l'Europe bénéficie d'une paix inégalée dans l'histoire. De substantiels progrès éthiques et institutionnels, démocratiques et éducatifs, scientifiques et humanistes permettent d'expliquer cette quasi-totale absence de guerre sur le continent. Prolonger cette paix et la perfectionner, l'étendre à toute l'humanité par la recherche et la participation civique et politique, par la mise à disposition des valeurs et des outils de la paix – et du *bonheur* qui va avec – est le fondement du travail de l'.**APRED**.

La participation (*Actions par la réalité*)

L'.**APRED** s'appelle « institut *participatif* pour le progrès de la paix » parce que vous êtes auteures et auteurs de paix : vous êtes appelées et appelés à y participer.

La paix étant une sérénité, voulue et naturelle, il ne saurait y avoir de devoir de participer à la paix et à sa progression – du moins sauf si elle est menacée ou insuffisante. Il y a par contre un devoir de ne pas troubler la paix. Le constat historique démontre que l'humanité, vous et moi, pouvons et devons encore progresser pour atteindre une paix de qualité, une paix universelle. « L'urgence climatique » rend ce besoin plus pressant encore et de façon plus absolue, l'humanité a besoin de paix pour perdurer.

Il vous est ainsi demandé de participer au progrès de la paix au mieux de vos possibilités. Pour ce faire, les connaissances et les outils nécessaires à la préservation et à la réalisation de la paix, tels que développés entre autres par l'.**APRED** doivent être mis à votre disposition, à la disposition de toutes et tous.

Ce rapport annuel est un appel à votre participation, vigoureuse et généreuse, au projet d'avenir que l'.**APRED** porte, à ses activités.

Si le monde est une œuvre humaine, il est grand temps de la réussir !

Le travail accompli

(*Synthèses et continuités*)

I. L'ONU et les coopérations (*Unis sur un seul monde*)

- a. Grâce à deux ONGs – bravo et merci à elles ! – le travail à l'ONU nous permet de diffuser nos analyses et les progrès qu'ils induisent, de leur donner du sens dans la pratique et d'approcher les autorités des pays sans armée en vue de la préparation d'une **conférence des pays non-militarisés**. La préparation de cette conférence se fait, si ce n'est de façon confidentielle, du moins dans la discrétion. Nous vous renseignons volontiers. Dans le cadre de la réorganisation du comité (voir plus loin), un groupe de travail sur cette conférence et sur le travail diplomatique va être mis en place.
- b. **Center for Global Nonkilling** (CGNK).
Grâce à la collaboration avec CGNK – avec notre plus vive appréciation ! – nous avons accès aux Nations Unies à Genève pour un travail en faveur des droits à la vie et à la paix. Le travail sur le droit à la vie, à la substance même de notre existence, est particulièrement gratifiant. Il renforce de plus le travail en faveur de la paix, la vie étant à la fois « source et fruit de paix ».
 - ♦ Participation aux Examens Périodiques Universels des droits humains, pour 21 pays, devant le Conseil des Droits de l'Homme. Cet examen se fait par les pairs (les autres pays) et les ONG peuvent

soumettre des rapports. Il a lieu pour chaque pays tous les quatre ans, à raison d'une quarantaine de pays par année. Les soumissions sur le droit à la vie mettent en lumière, pas pays, les domaines où ce droit peut progresser. Celles sur le droit à la paix renforcent la connaissance et les pratiques des politiques publiques de paix. Des soumissions ont été faites cette année par nos soins pour CGNK sur les droits à la vie et à la paix pour l'île Maurice*, le Costa Rica*, Saint Marin*, le Lesotho, l'Espagne et l'Érythrée pour les soumissions principales. Et pour 15 autres pays dans le cadre de la campagne CGNK pour la ratification universelle de la Convention sur la prévention et la punition du crime de *Génocide* (la Nouvelle-Zélande – Niue* et les Îles Cook* – Macédoine du Nord, République Dominicaine et Vanuatu*; Dominique*, Guinée-équatoriale, Qatar, Bhutan, Brunei Darussalam, Corée du Nord et Angola ; Grenade*, Guyane, Kiribati* et Kenya). Les pays marqués d'un * sont non-militarisés. C'est l'occasion de nouer des contacts avec leurs représentants en vue de la conférence les réunissant. Le Lesotho est présent dans cette liste parce qu'il y a sur place un groupe de scientifiques et d'intéressés qui font campagne pour l'abolition de leur armée.

- ◆ Présentation de 17 déclarations orales devant les Conseil des Droits de l'Homme soit pour ces pays, soit pour des thèmes liés aux droits à la vie, à la paix et à l'objection de conscience.
- ◆ Tous ces documents et les vidéos de nos interventions sont disponibles sur les sites de l'ONU ou du Haut-commissaire aux Droits de l'Homme (ou pour les plus récents sur demande).
- ◆ Participation au 50^{ème} anniversaire de l'Île Maurice et à d'autres activités à l'ONU, dont les Geneva Peace Talks et Geneva Peace Week.
- ◆ Deux rapports sont disponibles sur demande concernant ce travail. Un rapport général présentant les trois premières années avec l'Examen Périodique Universel (2015-2018) et un journal dans lequel sont inscrites toutes les activités formelles et les participations aux réunions à l'ONU.

c. **Conscience and Peace Tax International (CPTI).**

A l'ONU encore, travail sur le financement de la paix, sur la préparation d'une économie humaine et en faveur des *objecteur-es de conscience aux budgets militaires*.

- ◆ Rédaction pour le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme, en vue de l'établissement du rapport mondial sur l'accès à l'objection de conscience et à son service de remplacement, d'un *rapport sur l'état de l'objection de conscience en Suisse* ([ici](#)). Le rapport de l'ONU pose le droit universel à l'objection de conscience et définit clairement les conditions de la réalisation du droit et de l'accès au service de remplacement. C'est le premier document officiel réunissant l'ensemble des jurisprudences et présentant les pratiques de nombreux États, dont la Suisse suite à notre contribution. Nous sommes heureux d'y avoir participé. Le rapport mondial est disponible [ici](#).
- ◆ Une réunion mondiale des organisations soutenant l'objection aux budgets militaires aura lieu à Edimbourg du 28 au 30 novembre. Nous y serons.

II. **Les thèmes de recherches et de promotion de la paix:** (*Pour une vivante théorie de la paix*)

Dans le contexte de notre travail général sur la non-violence des institutions :

- a. Une révision de la situation de la **non-militarisation** a été produite lors d'une conférence de deux jours sur les pays sans armée, avec pour principal ajout le fait que la moitié des pays du monde, avec moins de 20'000 hommes dans leurs armées respectives pourraient aisément totalement se démilitariser; d'autres aussi. Les situations stratégiques doivent être étudiées une à une, mais la paix et la non-violence doivent prévaloir, toujours ou de plus en plus souvent. Dans le cadre de cette conférence, un premier projet de *manifeste de la non-militarisation* a été rédigé. Ce document est un *appel à la participation* : vos appréciations, ajouts et commentaires sont attendus !
- b. Pour le **droit humain à la paix**, une réunion officielle, annexe au Conseil des droits de l'Homme, appelant entre autres au renforcement de la médiation et à la création de ministères de la paix a eu lieu en juin 2018. Un rapport sur cette réunion est disponible [ici](#). Une nouvelle résolution sur le droit à la paix a été adoptée le 5 juillet 2019 par le Conseil des Droits de l'Homme. Elle ajoute les zones de paix au processus en cours; un thème sur lequel nous avons travaillé ([lien](#)).
- c. Pour la place de la **paix dans les constitutions**, nous avons fait du lobbying pour la présence de la paix dans le texte en rédaction pour la nouvelle constitution Valaisanne. Nous avons besoin de soutien d'action sur place et cherchons un crédit pour renforcer ces démarches et organiser une conférence sur place comme nous l'avons fait à Genève en 2009. www.vs.ch/web/constituante
- d. *Nouveau thème*: les méthodes fondamentales de l'humanité. Nous avons les droits fondamentaux : nous avons besoin des méthodes fondamentales, humaines et durables à même de réaliser ces droits : l'éducation, le libre accès au savoir, la capacité d'adaptation, les principes de précaution et de prévention, l'harmonie avec la nature, le

règlement pacifique des différends (aussi universel que possible), la réconciliation et la prospective, l'évaluation. La paix, une bonne pratique, la non-violence, le désarmement, la défense civile, nonkilling, non-militarisation et propagation du bonheur.

Pour cette étude, nous cherchons des partenaires.

e. Autre *nouveau thème* : paix et économie.

Ce n'est pas en payant pour la guerre et sa préparation que nous construirons durablement la paix. Faire de la paix par à côté en développant ses outils et en améliorant la condition humaine est un excellent progrès, mais ne suffira pas. Il est temps « d'acheter » une paix sans compromis, sans violence, destruction et déshumanisation de l'autre, de mettre bien plus largement à disposition de la paix les fonds nécessaires. Tant que les gouvernements financeront la guerre, le financement de la paix devra aussi provenir d'autres sources – vous et le secteur privé – et par nos impôts, nous nous rendons complices de l'existence de la guerre.

III. **Les actions** : (*De nous au monde : que les bienfaits du monde nous reviennent*).

a. Les conférences données

◆ Barcelone, Universitat International de la Pau, cours d'été : « Une autre sécurité est possible ».

Une semaine pour entendre parler de la paix, un peu – et de la guerre et ses sous-produits – beaucoup ou trop, mais aussi de quelques initiatives plus heureuses et constructives. Le 8 juillet, nous donnions une conférence sur le thème « The Nation-State as a peacemaker (l'État en tant que fabricant de paix) », exemples à l'appui. Un thème difficile à faire passer dans des milieux pour lesquels l'État est le plus souvent fauteur ou complice de guerre. Vidéo et Powerpoint [ici](#).

◆ « Alternatiba », 18 septembre 2018, « Les pays sans armée », magnifique conférence informelle.

◆ 18- 19 mars, « Non-militarisation and countries without armies (la non-militarisation et les pays sans armée) ». 4^{ème} conférence du cycle « Explorations de la recherche sur la paix et les conflits », Åbo academy et CGNK, Vaasa, Finlande. Conférence un peu formelle et préparée dans des conditions difficiles. Néanmoins, excellent réseautage, plusieurs universitaires de haut niveau présents, analyse de la situation actuelle de la non-militarisation et début de la rédaction du manifeste. [Petit rapport](#).

b. Les conférences à venir

◆ Caen, mémorial du débarquement (6.6.1944) : « faire la paix », 13-15 novembre.

◆ Édimbourg, 28 au 1 décembre, taxes pour la paix.

◆ Nous aimerions pour 2020 faire une présentation sur le droit et la paix à la Geneva Peace Week.

c. Les publications

◆ *Les 3 premières années du travail à l'ONU*, [en anglais](#), juin 2018. Une mise à jour est en préparation.

◆ Dans le *bulletin du KOFF*, plateforme des ONGs de Swisspeace : « les jeunes et la paix », « écologie et pacifisme », « l'objectif 16 du développement durable », tous [disponibles ici](#).

◆ En cours : *Politiques publiques de paix*. Promesse faite à l'Institut International pour la paix de Catalogne. Nous cherchons du temps et des ressources pour le finaliser.

◆ Un texte non-publié « *Non-violence des États, quelques bonnes pratiques* » ([en anglais](#)).

◆ Un texte en projet : « *Les méthodes fondamentales, juste complément des droits fondamentaux* ».

d. Le Collectif Paix et Non-violence, Romandie et Grand-Genève. Coordination par les *Araignées Artisanes de Paix* et l'**APRED**. Rédaction 3 à 6 fois l'an d'une lettre d'information sur les activités pour la paix dans notre région. Vous [inscrivez](#).

e. Les jeudis de la paix. Maison des Associations à Genève, tous les jeudis à midi des rencontres informelles sur un thème lié à la paix. L'**APRED** participe occasionnellement. [Contact](#).

f. « J'ai Jaigat 2020 » : Marche pour la paix qui partira d'Inde en octobre et marchera vers Genève pour y arriver en septembre 2020 pour une semaine sur la paix et la justice sociale. [Informations](#).

g. La permanence civilistes et militaires. Un travail à 20%, un peu harassant fait par votre coordinateur (beaucoup de consultations) permettant un petit revenu, insuffisant mais nécessaire.

Le travail à venir

(*Progrès et solidarités*)

IV. **Renforcement du Comité de l'APRED** (*Un espace pour grandir*)

Actuellement, le comité sert surtout d'organe d'information et encore, trop rarement. La mensualisation des échanges est à rétablir. Depuis deux ans, un certain nombre de personnes ont été approchées pour y participer et sa liste de distribution compte actuellement 17 membres, cooptés ou cooptés par le coordinateur, certaines ou certains devant encore soit confirmer leur participation, soit

voir celle-ci ratifiée par une assemblée générale. Pour des raisons de discrétion (il n'est pas toujours utile de s'afficher comme soutenant le progrès de la non-militarisation et le recul des armées), la liste des membres du comité n'est pas publique; n'y figurent que celles et ceux qui le souhaitent. Une participation plus active des membres du comité est souhaitée et nécessaire pour les réflexions intellectuelles, les activités et le partage des ressources, les recherches de financements. Quatre groupes de travail vont être constitués: 1) Conférence des pays sans armée et diplomatie. 2) Recherche fondamentale. 3) Actions pour la paix. 4) Finances de la paix et finances de l'**APRED**.

- V. **L'avenir, les idées, vos projets et les objectifs** (*Conscience et liberté, conséquences et bonheur*)
En plus des actions et projets déjà décrits ci-dessus, il est prévu selon les moyens et les disponibilités:
- ♦ « Connaissez-vous la paix ? ». Renforcer les contacts avec les membres, les intéressés-es et le réseau pour offrir des « services de paix »: coachings, formations, réalisations de projets de paix et de prévention, médiations et séjours à l'Étoile Enchantée, zone de paix en pleine montagne.
 - ♦ Un « label pour la non-violence ». Entre autres en raison des protestations climatiques (ou autres), nous aimerions constituer un corpus de standards pour l'action non-violente. A suivre ...
 - ♦ « Faites progresser la paix ! ». L'appel à la participation est un appel à une participation ouverte et dynamique, réciproque. Il y a et il y aura toujours à l'**APRED** une place pour « vos projets de paix ». Nous cherchons des stagiaires et des volontaires, des chercheur-es associés. Participez !
 - ♦ Pour mettre en œuvre vos projets et les nôtres, nous envisageons un « séminaire paix », soit une semaine en résidentiel, idéalement en mai 2020, à l'Étoile Enchantée.
 - ♦ Rendez-vous ici dans une année, pour l'évaluation des actions et pour les progrès futurs.

- VI. **Finances et ressources** (*De la vie et de la nature, nous avons tout reçu : il est temps d'en faire le juste partage*)
- a. D'abord et avant tout, que nos bienfaiteur-Es reçoivent ici la « douce ampleur » de notre gratitude. Le travail pour la paix, la vie et le bonheur ne serait pas possible sans la participation des personnes suivantes (pour l'APRED ou pour son coordinateur) : l'Association « Part » et ses membres (8'000.-); leur soutien par trois fois jusqu'ici a permis d'initier des projets et de leur assurer une nécessaire continuité. Une donatrice privée (3'000.- et un téléphone portable). Ces sommes font déjà de 2019 une très bonne année, même si une somme équivalente (dont une partie rapidement) est recherchée pour finir l'année. Il s'y ajoute un certain nombre d'autres donations sans lesquels le bureau de Genève (750.-) et le domicile à la montagne ne seraient pas viables (ex.: mise à disposition d'une voiture, taxes et assurances comprises, d'une machine à laver ou de services informatiques).
- b. Les outils de la recherche de fonds (le présent rapport et ceux sur l'ONU), mais aussi le networking auprès de particuliers et désormais d'institutions se renforcent, la vente de produits et services en faveur de la paix se mettent en place et les premiers résultats sont réjouissants. Votre *participation* reste néanmoins vitale et essentielle. D'avance merci.

La participation

Gratitude et continuité

- VII. Nous souhaitons une participation maximale par la démocratisation des savoirs, du politique et des ressources, mais aussi par la pleine réalisation des « humanités » ou encore par le rejet de la violence et la recherche de solutions alternatives durables. L'humanité progresse par nos apports personnels à son bien-être et à sa continuité et de même notre propre bien-être s'intensifie à la mesure de nos partages et de nos apprentissages: c'est la mise en commun de ces progrès qui permet d'en mesurer l'ampleur et la qualité.

Participons : ensemble !

*Nous sommes toutes et tous issus de la migration ;
Partis d'Afrique, il y a trois millions d'années,
Nous avons atteint notre maison: la planète Terre !*

Christophe Barbey
Coordinateur

